

Peut-on encore parler de séparation des pouvoirs ?

Par **lilinini**, le **17/10/2013** à **15:12**

Bonjour,

je suis en L1 et j'ai comme sujet de dissertation en droit constitutionnel : "peut-on encore parler de séparation des pouvoirs ?"

J'ai trouvé tout ce qui se rapporte à Montesquieu et à sa théorie de séparation des 3 pouvoirs. Mon ébauche de plan est par rapport au régime présidentiel et au régime parlementaire en I et en II les actions des différents pouvoirs entre eux.

Cependant, je trouve que je me répète et je ne trouve pas les sous parties adéquates.

Merci de toute aide complémentaire
[smile9]

Par **bulle**, le **17/10/2013** à **15:29**

Bonjour,

Pourriez vous préciser votre plan, je n'ai pas compris quelles étaient vos parties I et II?

Par **lilinini**, le **17/10/2013** à **15:59**

I) la différence entre régime présidentiel et régime parlementaire

II) les actions des différents pouvoirs entre eux

Par **bulle**, le **17/10/2013** à **16:40**

Votre plan ne répond pas à la question: peut-on encore parler de séparation des pouvoirs ?

Ce genre de question amène une réponse en:

I) Oui ou Non

II) Mais

Par **Nouniss**, le **19/10/2013** à **17:39**

J'ai aussi ce sujet en droit constit à rendre lundi . Je te conseille un plan en oui/non. Le plan que tu as proposé ne va pas en effet, ou alors il faut que tu le perfectionnes pour qu'il réponde à la question. Quant tu choisieras tes 4 sous parties, de même tu devras veiller à ce qu'elles répondent à tes 2 parties. Je peux juste t'aider sur la forme désolée.